

BFL CANADA et l'IAMC annoncent un partenariat stratégique visant à renforcer le soutien aux professionnels de la PRD canadiens

MONTREAL, LE 16 MAI 2025 — BFL CANADA, l'une des plus importantes sociétés de gestion de risques, de courtage d'assurance et de services-conseils en avantages sociaux en Amérique du Nord, est fière d'annoncer un partenariat stratégique avec l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC). Cette collaboration vise à offrir des solutions d'assurance améliorées, des conseils en matière de risques et des ressources éducatives aux professionnels travaillant dans le domaine de la médiation, de l'arbitrage et d'autres pratiques de règlement des différends (PRD).

Avec plus de 27 bureaux à travers le Canada, BFL CANADA jouit d'une réputation de longue date pour ses produits d'assurance spécialisés et ses stratégies de gestion des risques adaptés aux besoins des prestataires de services professionnels. En s'associant à l'IAMC, BFL CANADA renforce son engagement à soutenir une communauté croissante de professionnels qui jouent un rôle essentiel dans la prévention et le règlement des litiges.

Répondre aux besoins d'un secteur en pleine croissance

Avec la demande croissante de services de médiation et d'arbitrage dans tous les secteurs, les professionnels de la PRD sont confrontés à une complexité accrue, à des risques juridiques et à une responsabilité publique plus importante. Ce partenariat permettra de répondre directement à ces risques en proposant des programmes d'assurance et des outils spécialement conçus pour les réalités de la profession de la PRD.

« Nous sommes ravis d'annoncer l'atteinte d'une étape importante pour l'Institut d'arbitrage et médiation du Canada (IAMC) avec l'établissement d'un nouveau partenariat avec BFL. Cette collaboration nous permettra de tirer parti de nos forces, de notre expertise et de nos ressources combinées afin d'atteindre des objectifs communs, d'améliorer nos services, d'étendre notre portée et d'offrir une plus grande valeur à nos membres et à nos parties prenantes. Nous sommes convaincus que cette alliance apportera des solutions

innovantes et favorisera des changements positifs au sein de notre secteur. Ensemble, nous accomplirons de grandes choses », a déclaré Gary Lacasse, directeur général de l'IAMC.

«Il s'agit plus qu'un simple partenariat commercial, c'est un engagement commun à fournir aux professionnels de l'IAMC la couverture et la clarté dont ils ont besoin pour exercer leur profession en toute confiance. Nous sommes fiers de soutenir les personnes et les organisations qui contribuent à promouvoir un règlement équitable et efficace des différends au Canada», a déclaré Linda Buckton, Vice-présidente, directrice clientèle chez BFL CANADA.

«Nous sommes ravis de nous associer à l'IAMC pour soutenir ses membres grâce à un programme spécialement conçu pour leur profession. Ensemble, nous offrons des solutions pratiques et proactives qui aident les membres à atténuer les risques, à maintenir leur crédibilité et à se concentrer sur leur travail essentiel», a ajouté Gina Seitz, vice-présidente, directrice clientèle chez BFL CANADA.

«Le partenariat entre BFL CANADA et l'IAMC souligne notre volonté et notre engagement à offrir des produits et services d'assurance de premier ordre, adaptés aux professionnels à travers le Canada. Grâce à notre solide présence nationale, nous sommes en mesure de soutenir les professionnels de l'IAMC partout au pays, qu'ils soient indépendants ou membres d'une organisation plus importante, en leur offrant des solutions d'assurance et de gestion des risques évolutives conçues pour répondre à leurs besoins particuliers», a souligné Alexis Tertulliani, vice-président principal, directeur de pratique nationale pour les programmes et les groupes d'affinité chez BFL CANADA.

Ce partenariat offrira :

- Une couverture d'assurance sur mesure : responsabilité professionnelle, erreurs et omissions, responsabilité civile générale et cyberassurance, entre autres.
- Une éducation et des ressources en matière de risques : accès à des webinaires, à des formations et à des outils conçus pour la PRD.

- Une collaboration fiable entre les acteurs du secteur : combinaison de l'expertise de BFL CANADA en matière de risques et du leadership de l'IAMC en matière de normes professionnelles.

À PROPOS DE BFL CANADA

Fondée en 1987 par Barry F. Lorenzetti, BFL CANADA est l'une des plus importantes sociétés de gestion de risques, de courtage d'assurance et de services-conseils en avantages sociaux en Amérique du Nord, qui soit détenue et gérée par ses propres employés. L'entreprise compte sur une équipe de plus de 1450 professionnels répartis dans 27 bureaux à travers le pays. Grâce à son réseau international de courtiers indépendants (LION), BFL CANADA permet à ses clients de bénéficier d'un accès privilégié à des partenaires d'assurance dans plus de 140 pays, soutenant ainsi leurs opérations au Canada et à l'international. Pour plus d'informations, visitez bflcanada.ca et suivez-nous sur [LinkedIn](#), [Instagram](#), [X](#), et [Facebook](#).

À PROPOS DE L'IAMC

L'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC) est la principale organisation professionnelle d'autoréglementation en matière de règlement des litiges au Canada. L'IAMC établit la norme des meilleures pratiques en matière de PRD (pratiques de règlement des différends) à l'échelle nationale et offre leadership, valeur et soutien à ses membres. Grâce à l'éducation et la certification, l'IAMC promeut les normes éthiques et la compétence professionnelle et défend toutes les formes de PRD pour les différends publics et privés. La médiation, l'arbitrage et d'autres pratiques de règlements des différends offre des moyens efficaces de résoudre les différends sans avoir recours aux litiges. Pour plus d'informations, visitez [Avantages des membres de l'IAMC](#).